



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/38/707

S/16206

8 décembre 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-huitième session

Points 12, 23, 29, 31, 32, 33,

34, 36, 37, 41, 50, 52, 53, 55, 56,

58, 59, 62, 63, 74, 78, 79, 82, 83,

87, 88, 91, 92, 126, 134, 142, 143

et 145 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES

CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA

SECURITE INTERNATIONALES

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES

SUR LE DROIT DE LA MER

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT

SUD-AFRICAIN

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE NAMIBIE

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE

ET DE LA COOPERATION EN ASIE DU

SUD-EST

QUESTION DE CHYPRE

EXAMEN DE L'APPLICATION DES

RECOMMANDATIONS ET DECISIONS

ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

CONCLUSION D'UNE CONVENTION

INTERNATIONALE SUR LE RENFORCEMENT

DE LA SECURITE DES ETATS NON DOTES

D'ARMES NUCLEAIRES CONTRE L'UTILISATION

OU LA MENACE DE L'UTILISATION DES ARMES

NUCLEAIRES

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX

EFFICACES POUR GARANTIR LES ETATS NON

DOTES D'ARMES NUCLEAIRES CONTRE

L'UTILISATION OU LA MENACE DE

L'UTILISATION DES ARMES NUCLEAIRES

CONSEIL DE SECURITE

Trente-huitième année

UN LIBRARY

FEB 21 1984

UN/SA COLLECTION

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS
DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
RAPPORT ENTRE LE DESARMEMENT ET LE
DEVELOPPEMENT
REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES
APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT
DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE
CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE
COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE
D'EVITER DE NOUVEAUX COURANTS
DE REFUGIES
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION
ECONOMIQUE INTERNATIONALE
ACTIVITES OPERATIONNELLES POUR
LE DEVELOPPEMENT
APPLICATION DU PROGRAMME POUR LA
DECENNIE DE LA LUTTE CONTRE LE
RACISME ET LA DISCRIMINATION
RACIALE
DEUXIEME CONFERENCE MONDIALE DE LA
LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA
DISCRIMINATION RACIALE
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES
DE DISCRIMINATION RACIALE
POLITIQUES ET PROGRAMMES RELATIFS
A LA JEUNESSE
DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA
FEMME : EGALITE, DEVELOPPEMENT ET PAIX
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE
DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE
RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DU
PRINCIPE DU NON-RECOURS A LA FORCE
DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES
RAPPORT DU COMITE SPECIAL DE LA CHARTE
DES NATIONS UNIES ET DU
RAFFERMISSEMENT DU ROLE DE
L'ORGANISATION
SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE
CONDAMNATION DE LA GUERRE NUCLEAIRE
SITUATION A LA GRENADE

Lettre datée du 6 décembre 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous soumettre une copie de la Déclaration et de divers documents adoptés à la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, qui s'est tenue à New Delhi du 23 au 29 novembre 1983, et je vous prie de bien vouloir les faire distribuer en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 12, 23, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 41, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 62, 63, 74, 78, 79, 82, 83, 87, 88, 91, 92, 126, 134, 142, 143 et 145, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Inde
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) N. KRISHNAN

ANNEXE

Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth,
tenue à New Delhi
du 23 au 29 novembre 1983

DOCUMENTS

DECLARATION DE GOA SUR LA SECURITE INTERNATIONALE

1. La réunion que nous tenons en Inde en cette fin d'année 1983 nous donne l'occasion - alors que nous représentons ici le quart de la population mondiale des différents continents et de nombreuses régions - de partager à la fois nos préoccupations et nos espoirs en ce qui concerne la sécurité internationale. Bien que notre façon d'analyser et de juger les faits ne soit pas toujours la même, nous avons le sentiment que le risque d'affrontement entre les grandes alliances militaires est de plus en plus grand. Dans un climat de tensions accrues et de renforcement continu des arsenaux nucléaires, l'avenir de la civilisation contemporaine peut se trouver compromis. Aucun de nos pays, aucun de nos peuples n'est à l'abri de ce danger.

2. Nous sommes profondément inquiets de constater que les principes moraux et juridiques qui devraient gouverner la conduite des Etats sont de plus en plus souvent foulés aux pieds, que les préceptes du règlement pacifique des différends perdent du terrain et que les nations se montrent prêtes à recourir à l'emploi illégal de la force.

3. En cette période de crise, il nous paraît indispensable que l'Union soviétique et les Etats-Unis trouvent ensemble une vision politique du monde, qui permettrait à leurs nations de vivre en paix. Leur premier objectif doit être de chercher à reprendre un dialogue politique sincère débouchant sur la détente. Nous pensons que les gouvernements des pays du Commonwealth peuvent apporter une contribution concrète en les encourageant sur cette voie et en essayant de promouvoir une meilleure compréhension internationale.

4. Il est essentiel à cette fin de multiplier les contacts à différents niveaux entre les gouvernements et les peuples de l'Est et de l'Ouest. Un effort concerté est nécessaire pour rétablir un dialogue constructif dans la conduite des relations Est-Ouest. Seul un tel effort permettra de restaurer un climat de confiance et de dissiper la peur et la méfiance qui prévalent aujourd'hui.

5. Dans toutes ces entreprises, nous soulignons l'importance capitale de la volonté politique. Nous félicitons donc M. Trudeau, premier ministre du Canada, d'avoir lancé un appel pour qu'une nouvelle dimension politique soit donnée à l'action en faveur de la sécurité internationale. Nous appuyons les efforts qu'il déploie pour rétablir activement les communications et les contacts politiques entre toutes les puissances nucléaires et nous sommes prêts à le soutenir dans ce domaine et dans d'autres par tous les moyens appropriés.

6. Comme Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, l'a constamment souligné, le problème clef pour progresser dans le domaine du désarmement est l'arrêt de la course aux armes nucléaires. Cette décision est essentielle pour permettre à la planète de se libérer progressivement de la menace des armes nucléaires et de leur prolifération. Si les ressources ainsi dégagées étaient investies au service du développement mondial, les besoins des pays en développement, qui sont au premier plan de nos préoccupations, pourraient être satisfaits pour une large part.

7. Nous sommes également préoccupés par le fait que les institutions internationales sont de moins en moins capables de jouer un rôle effectif dans les affaires mondiales. Décidés à lutter contre cette évolution négative, nous renouvelons notre appui aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il est à notre avis urgent d'étudier les mesures pratiques qui peuvent être prises pour raffermir le système des Nations Unies et améliorer sa capacité de réaliser les objectifs de la Charte.

8. Nous sommes particulièrement préoccupés par la vulnérabilité des petits Etats aux attaques venues de l'étranger et aux ingérences dans leurs affaires intérieures. Ces pays sont membres de la communauté internationale, qui doit respecter leur indépendance et qui a tout au moins l'obligation morale de garantir effectivement leur intégrité territoriale. Nous sommes convenus séparément d'entreprendre de toute urgence une étude sur ces questions. En même temps, nous aiderons comme il convient la communauté internationale à répondre de façon adéquate à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue de renforcer la sécurité collective conformément à la Charte.

9. Puisque nous sommes en Inde, nous ne pouvons que souligner avec insistance combien nous sommes convaincus que la doctrine de la non-violence doit être au coeur de tous les efforts entrepris pour garantir la paix et l'harmonie dans le monde. Cette doctrine exige une adhésion profonde au principe du règlement pacifique des différends. Seul un attachement universel à ce principe garantira aux peuples du monde un climat de sécurité internationale véritable.

10. Finalement, nous restons confiants dans la capacité de l'humanité de surmonter les risques et les difficultés qui menacent le monde et d'offrir à tous les peuples la perspective d'une situation internationale plus pacifique. Nous allons travailler ensemble à la réalisation de cet espoir.

Fort Aguada, Goa
27 novembre 1983

COMMUNIQUE FINAL

1. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont réunis à New Delhi du 23 au 29 novembre 1983. Trente-trois des 42 pays participant à la réunion étaient représentés par leur président ou leur premier ministre. La présidence était assurée par Mme Shrimati Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde.
2. Les chefs de gouvernement ont envoyé un message de félicitations à Sa Majesté la Reine, chef du Commonwealth. Particulièrement heureux d'avoir l'occasion de se réunir à New Delhi, ils ont chaleureusement félicité le Gouvernement indien pour son excellente organisation et lui ont exprimé leur gratitude pour sa sérieuse hospitalité.
3. Les chefs de gouvernement ont accueilli chaleureusement Antigua-et-Barbuda et Saint-Christophe-et-Nevis qui sont devenus membres de l'Association depuis leur dernière réunion et ont adressé les mêmes félicitations à la République des Maldives, devenue membre spécial.
4. Les chefs de gouvernement ont passé en revue plusieurs grands problèmes internationaux d'actualité. Ils ont été encouragés en constatant qu'il existait entre eux un large terrain d'entente. Compte tenu de l'importance primordiale des problèmes relatifs à la sécurité, au désarmement et au maintien de la paix, ainsi que de la tendance croissante à l'ingérence et à l'intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats par des moyens politiques et économiques, ils ont exprimé leur grave préoccupation à ce sujet dans la Déclaration de Goa. Leurs points de vue sur un certain nombre d'autres problèmes et situations sont présentés ci-après.

Chypre

5. Les chefs de gouvernement ont condamné la proclamation par les autorités chypriotes turques, le 15 novembre 1983, d'un Etat sécessionniste dans le nord de Chypre dans la zone se trouvant sous occupation étrangère. Appuyant entièrement la résolution 541 du Conseil de sécurité, ils ont dénoncé cette proclamation comme étant juridiquement nulle et ont réitéré l'appel pour la non-reconnaissance de l'Etat sécessionniste et le retrait immédiat de la proclamation d'indépendance. Ils ont également demandé à tous les Etats de ne pas faciliter la mise en place de l'Etat sécessionniste illégal et de ne l'aider d'aucune manière. Ils ont jugé que cet acte illégal était un défi à la communauté internationale et ils ont demandé l'application des résolutions pertinentes de l'ONU relatives à Chypre.
6. A un moment aussi critique pour un pays membre du Commonwealth, les chefs de gouvernement, réaffirmant leurs communiqués de Lusaka et de Melbourne et rappelant les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, se sont engagés de nouveau à soutenir l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et le non-alignement de la République de Chypre et ont exprimé leur solidarité avec leur collègue, le Président de Chypre.

7. Ils ont décidé de créer, à un niveau élevé, un groupe d'action spécial du Commonwealth sur Chypre pour contribuer à garantir l'application de la résolution 541 du Conseil de sécurité. Le groupe sera formé de représentants des cinq pays ci-après : Australie, Guyana, Inde, Nigéria et Zambie, ainsi que du Secrétaire général.

8. Enfin, les chefs de gouvernement ont prié instamment tous les Etats et les deux communautés de Chypre de s'abstenir de toute mesure qui pourrait aggraver la situation.

Grenade

9. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont examiné les événements récents survenus à la Grenade, qui ont suscité une profonde inquiétude parmi eux et dans la communauté internationale en général et au sujet desquels la plupart d'entre eux avaient déjà exprimé leurs points de vue à l'Organisation des Nations Unies. Ils ont réaffirmé leur attachement aux principes de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et ont demandé que ces principes soient strictement respectés. Ils ont déploré les pertes tragiques en vies humaines survenues à la Grenade.

10. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth sont néanmoins convenus qu'il fallait désormais mettre l'accent sur la reconstruction et non sur la récrimination. Ils se sont félicités de la mise en place d'une administration civile provisoire à la Grenade. Ils attendent avec intérêt qu'elle exerce ses fonctions sans ingérence extérieure, sans pression et sans la présence de forces militaires étrangères et ils ont noté qu'elle avait l'intention d'organiser dès que possible des élections que la communauté internationale jugerait libres et équitables. Sur cette base, et compte tenu du fait que les pays de la Communauté des Caraïbes sont prêts à collaborer au maintien de l'ordre public à la Grenade si l'administration provisoire le leur demande, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont confirmé qu'ils étaient prêts à examiner favorablement les demandes d'assistance présentées par l'Etat insulaire. Ce faisant, ils ont souligné l'importance qu'ils attachent à un retour rapide des pays du Commonwealth de la région des Caraïbes à l'esprit de fraternité et de coopération qui était à ce jour caractéristique de la région.

11. Les dirigeants du Commonwealth ont été invités à plusieurs reprises au cours des délibérations à ne pas oublier que les petits Etats avaient des besoins spéciaux, non seulement dans la région des Caraïbes, mais aussi dans les autres régions du Commonwealth. Ils ont reconnu que le Commonwealth s'était intéressé à ces besoins dans le contexte du développement économique mais ils ont estimé que la question méritait d'être examinée dans un contexte plus large, y compris celui de la sécurité nationale. Rappelant les risques particuliers encourus dans le passé par les petits pays du Commonwealth, ils ont demandé au Secrétaire général d'entreprendre, en utilisant comme il conviendrait les ressources et l'expérience des pays du Commonwealth, une étude des besoins spéciaux de ces Etats, conforme au droit à la souveraineté et à l'intégrité territoriale qu'ils partagent avec toutes les nations.

Afrique australe

12. Les chefs de gouvernement se sont déclarés gravement préoccupés par la grave détérioration de la situation qui s'est produite en Afrique australe depuis leur réunion de Melbourne. Ils ont constaté une fois de plus que l'apartheid était la cause profonde de la répression et de la violence en Afrique du Sud et de l'instabilité dans la région.

13. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur indignation devant les violations répétées de l'intégrité territoriale des Etats voisins dont l'Afrique du Sud s'était rendue coupable. Ces actes d'agression, destinés à intimider et à déstabiliser les Etats voisins de l'Afrique du Sud, ont pris, entre autres, les formes suivantes : offensives terrestres et aériennes, attaques contre des groupes de réfugiés au Lesotho et au Mozambique, occupation de certaines parties du sud de l'Angola, sabotage et chantage économiques. Les chefs de gouvernement ont condamné ces actes, qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales et dénotent un mépris total pour les normes régissant une conduite civilisée entre Etats souverains. Ils ont estimé qu'il incombait à l'ensemble de la communauté internationale de prendre des mesures efficaces pour obliger l'Afrique du Sud à agir avec modération et pour garantir que la stabilité de la région ne sera pas compromise par de nouveaux actes d'agression. A ce propos, ils ont demandé le retrait immédiat et inconditionnel des troupes sud-africaines d'Angola et la cessation de toutes les formes d'assistance aux forces subversives. S'agissant d'un élément important de l'action collective entreprise pour atteindre ces objectifs, les chefs de gouvernement ont demandé une application plus stricte de l'embargo obligatoire sur les armes afin qu'il n'y ait pas de possibilités d'éluder l'application de la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité. Ils ont félicité le Secrétaire général d'avoir répondu rapidement à la demande d'assistance présentée par le Lesotho à la suite des attaques sud-africaines et ont demandé instamment aux gouvernements du Commonwealth de réserver un accueil favorable aux demandes d'assistance qui pourraient être présentées sur une base bilatérale par le Lesotho.

14. Les chefs de gouvernement ont rappelé leur position - affirmée en plusieurs autres occasions - selon laquelle le déni des droits inaliénables de la majorité africaine est au centre du système d'apartheid. Compte tenu de la Déclaration de Lusaka des pays du Commonwealth sur le racisme et les préjugés raciaux, la majorité écrasante des chefs de gouvernement ont rejeté les propositions relatives à un changement "constitutionnel" formulées par le Gouvernement sud-africain, étant donné que la majorité africaine est totalement exclue du champ d'application de ces propositions et que celles-ci ne sont pas destinées à éliminer l'apartheid mais visent à le consolider et à le renforcer; ils ont donc condamné le caractère frauduleux du référendum qui a été organisé récemment. La mise en oeuvre de ces propositions ne peut que provoquer un déferlement de colère contre l'injustice de l'apartheid, donnant lieu à de nouveaux actes de répression et de brutalité contre la majorité africaine et contre d'autres groupes raciaux qui se déclarent solidaires de son action.

15. Les chefs de gouvernement ont estimé que seules l'élimination de l'apartheid et l'instauration du gouvernement par la majorité sur la base de l'exercice libre et juste du suffrage universel des adultes par le peuple tout entier dans une Afrique du Sud unie et non morcelée peuvent conduire à une solution juste et durable de la situation explosive qui règne en Afrique australe.

16. Les chefs de gouvernement sont convenus que la question de Namibie était la plus urgente des questions non réglées en Afrique australe. Ils ont reconnu la nécessité d'assurer sans plus de retard l'accession de la Namibie à l'indépendance grâce à l'application intégrale et inconditionnelle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. L'espoir que cette indépendance était imminente avait été déçu lorsque les Etats-Unis et l'Afrique du Sud avaient insisté sur le retrait des troupes cubaines d'Angola en tant que condition préalable à l'octroi de l'indépendance. Exprimant l'opinion de l'ensemble de la communauté internationale, les chefs de gouvernement ont rejeté fermement toute tentative faite pour lier l'indépendance de la Namibie au retrait des troupes cubaines. L'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud est illégale et l'acceptation, par n'importe quel membre de la communauté internationale, des tentatives faites par l'Afrique du Sud pour saper le rôle central joué à cet égard par l'Organisation des Nations Unies porte atteinte à la trame même de l'ordre international. A l'appui de la résolution 539 (1983) du Conseil de sécurité, les chefs de gouvernement ont demandé instamment aux membres du Groupe de contact d'user de leur influence pour assurer l'application rapide et inconditionnelle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Si l'Afrique du Sud continue de faire obstacle à l'application de cette résolution, il conviendra d'envisager l'adoption de mesures appropriées en vertu de la Charte des Nations Unies.

17. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur volonté d'appliquer à la fois l'esprit et la lettre de leur Déclaration de Gleneagles de 1977 sur les contacts sportifs avec l'Afrique du Sud. Reconnaissant que le sport en Afrique du Sud ne peut devenir véritablement multiracial tant que l'apartheid lui-même n'est pas éliminé, ils ont invité tous les sportifs du Commonwealth à ne pas se laisser leurrer par les modifications intervenues récemment dans le sport sud-africain. Les chefs de gouvernement ont noté qu'à la suite du boycottage sportif, l'Afrique du Sud avait recouru à une stratégie d'incitations financières massives et ils ont félicité les nombreux athlètes et organismes sportifs du Commonwealth qui avaient résisté à ces manoeuvres. Ils ont noté également avec satisfaction que la Fédération des jeux du Commonwealth avait modifié sa Constitution de façon à pouvoir, à l'avenir, s'acquitter de manière plus efficace des obligations qui lui incombent en vertu de la Déclaration de Gleneagles.

18. Pour poursuivre la lutte contre le système odieux de l'apartheid, les chefs de gouvernement ont souligné qu'il importait de prendre des mesures concrètes dans le domaine des relations publiques afin de contrer la propagande sud-africaine dans certains pays cibles en diffusant la vérité sur l'apartheid et sur les changements sociaux et économiques intervenus dans des pays africains. A cet effet, ils ont demandé au Secrétaire général, de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour rassembler et diffuser des informations de ce type.

19. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui aux efforts entrepris par les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe pour renforcer leur coopération et réduire leur dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud. Reconnaissant que la Conférence joue à présent un rôle de premier plan dans la coopération en matière de développement dans la région, ils ont renouvelé leur appel en vue d'un accroissement de l'aide internationale fournie pour répondre aux besoins persistants de la Conférence.

20. Les chefs de gouvernement ont félicité le Comité du Commonwealth sur l'Afrique australe de l'efficacité avec laquelle il s'était acquitté de son mandat et ont approuvé les recommandations formulées dans le rapport du Comité - notamment les propositions touchant un programme d'éducation et de formation du Commonwealth en faveur des réfugiés sud-africains. Ils ont autorisé le Comité à poursuivre ses travaux et à accorder une attention particulière aux faits nouveaux qui se produiraient tant en Namibie qu'à l'intérieur même de l'Afrique du Sud.

Moyen-Orient

21. Les chefs de gouvernement ont noté avec une profonde préoccupation et avec anxiété l'aggravation des tensions, la concentration dangereuse des forces et la détérioration générale de la situation au Moyen-Orient - qui font peser une lourde menace sur la paix et la sécurité mondiales. Ils ont demandé instamment à toutes les parties concernées de faire preuve de la plus grande modération. Ils ont reconnu l'importance capitale de la question de Palestine et souligné la nécessité d'intensifier les efforts tendant à aboutir à un règlement global, juste et durable sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, du retrait d'Israël des territoires occupés depuis 1967, et de la reconnaissance des droits du peuple palestinien - et notamment de son droit inaliénable à une patrie - ainsi que du droit de tous les Etats de la région de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres. Rappelant leur déclaration de Melbourne et leur appui à l'autodétermination, la plupart des chefs de gouvernement ont réaffirmé leur position, selon laquelle l'Organisation de libération de la Palestine - en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien - doit participer sur un pied d'égalité aux négociations menées en vue d'un règlement.

22. Les chefs de gouvernement ont pris acte de la Déclaration et du Programme d'action adoptés par la Conférence internationale sur la question de Palestine qui s'est tenue à Genève en septembre 1983. Ils ont exprimé leur satisfaction devant les efforts fructueux menés par la mission des pays non alignés en vue d'assurer un cessez-le-feu dans le nord du Liban.

23. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui à l'intégrité territoriale, à l'indépendance et à la souveraineté du Liban, et exprimé leur solidarité avec les efforts déployés par le peuple et le Gouvernement libanais pour rétablir la stabilité et la paix dans leur pays. De nombreux chefs de gouvernement ont demandé que soient retirées du Liban toutes les forces armées étrangères dont la présence ne répondait pas à une demande expresse du Gouvernement libanais.

Asie du Sud-Est

24. Les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément préoccupés par le fait que, depuis les débats menés lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Melbourne en 1981 et lors de leur réunion régionale tenue à Suva en 1982, la tension existant en Asie du Sud-Est en raison notamment du conflit armé au Kampuchea se poursuivait et aboutirait - si la situation restait sans solution - à une intervention ouverte des grandes puissances dans les affaires de la région. Ils ont réaffirmé le droit du peuple kampuchéen de déterminer librement son propre destin, sans ingérence, subversion ni coercition étrangères. A ce propos, ils ont réaffirmé également leur position sur cette question, ainsi qu'elle est exposée dans le communiqué de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Melbourne, et approuvé la position adoptée dans le communiqué de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Suva et dans la Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés tenue à New Delhi. Ils ont renouvelé leur appel en faveur d'un règlement politique global d'urgence de ce problème, pour permettre l'établissement d'une paix durable dans la région.

25. Les chefs de gouvernement ont noté avec approbation les efforts en cours pour faire rapidement de la région une zone de paix, de liberté et de neutralité et ont demandé à tous les Etats d'appuyer pleinement ces efforts.

Réfugiés

26. Les chefs de gouvernement ont noté également avec préoccupation la persistance du problème des réfugiés et des immigrants clandestins indochinois, provoqué par l'instabilité en Indochine. Ils ont rendu hommage aux pays de premier transit qui doivent faire face à ce problème ainsi qu'aux pays de réinstallation qui accueillent ces réfugiés et ces immigrants clandestins. Ils ont exprimé leur conviction qu'une solution politique du conflit en Indochine permettrait d'éliminer la cause de ce problème. Ils ont demandé instamment aux pays auxquels cette responsabilité incombe au premier chef, de s'attaquer à la source du problème des départs clandestins en favorisant l'établissement de conditions permettant à toutes les personnes concernées de vivre dans la paix et l'harmonie et en coopérant avec le HCR et les pays de réinstallation dans l'application du programme d'organisation méthodique des départs. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction les résultats de la première Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, qui s'est tenue à Genève en 1981, et ils ont invité les membres du Commonwealth et l'ensemble de la communauté internationale à participer activement à la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, qui doit se tenir à Genève en 1984.

Afghanistan

27. Les chefs de gouvernement continuent d'être gravement préoccupés par la situation régnant à l'intérieur et autour de l'Afghanistan, et par ses conséquences tant pour la paix et la stabilité de la région que pour la sécurité internationale. Ils ont demandé une nouvelle fois que des efforts soient faits pour aboutir d'urgence à un règlement politique négocié, fondé sur le retrait des troupes étrangères et le respect intégral de l'indépendance, de la souveraineté et

du statut d'Etat non aligné de l'Afghanistan, ainsi que sur le respect rigoureux des principes de non-intervention et de non-ingérence, de façon à laisser au peuple afghan la liberté de déterminer son propre avenir. Ils ont réaffirmé le droit des réfugiés afghans de regagner leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur. Les chefs de gouvernement ont noté en les approuvant les pourparlers menés par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ont demandé instamment que ces pourparlers se poursuivent.

Amérique centrale

28. Les chefs de gouvernement ont noté avec une vive préoccupation l'aggravation des tensions en Amérique centrale, qui font peser une menace sur la paix et la stabilité de la région et peuvent comporter des conséquences dangereuses pour la sécurité internationale. Ils ont souligné la nécessité urgente de réduire ces tensions et de parvenir à une paix durable par le biais du dialogue et de négociations. A ce propos, ils ont accueilli avec satisfaction les efforts faits par le Groupe d'Etats de Contadora pour aboutir à un règlement négocié des problèmes qui se posent dans la région. Ils ont noté que ces problèmes étaient dus non à une rivalité idéologique Est-Ouest, mais à des maux sociaux et économiques profondément enracinés. Ils ont demandé instamment à tous les Etats de ne pas commettre d'actes d'agression, de ne pas recourir à l'emploi ou à la menace de la force et de ne pas intervenir ni s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats.

Guyana

29. Réaffirmant la position qu'ils avaient adoptée à Melbourne au sujet du litige qui oppose le Guyana et le Venezuela du fait que ce dernier pays a relancé sa revendication sur plus des deux tiers du territoire guyanien, les chefs de gouvernement ont noté que les gouvernements de ces pays avaient chargé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de choisir un moyen de règlement conformément aux dispositions de l'Accord de Genève de 1966. Ils ont accueilli avec satisfaction l'engagement inconditionnel pris par le Gouvernement vénézuélien de s'abstenir de recourir à la force pour régler cette controverse. Vu l'importance que revêtent les principes de l'inviolabilité des traités et du respect de frontières dûment arrêtées et délimitées, les chefs de gouvernement ont exprimé l'espoir que ce litige serait réglé rapidement et de manière pacifique.

Belize

30. Les chefs de gouvernement ont noté avec préoccupation la persistance d'un problème d'ordre politique entre le Belize et le Guatemala et réaffirmé leur soutien total aux efforts déployés par le Gouvernement bélizien pour maintenir l'intégrité territoriale nationale. Ils ont exprimé leur satisfaction devant le rôle que le Gouvernement britannique continue de jouer pour contribuer à assurer la sécurité de ce pays. Réaffirmant leur volonté de coopérer dans la recherche d'un règlement, ils ont prié le Secrétaire général de réunir - chaque fois que cela serait nécessaire - le Comité ministériel du Commonwealth sur Belize. Ils ont invité les parties intéressées à poursuivre les négociations sur les questions en suspens en vue d'aboutir à un règlement durable dans les plus brefs délais.

Océan Indien

31. Les chefs de gouvernement ont noté une nouvelle fois avec déception que, malgré les souhaits exprimés par les pays du littoral et de l'arrière-pays et en dépit de l'adoption en 1971 de la Déclaration de l'Organisation des Nations Unies faisant de l'océan Indien une zone de paix, la présence militaire de puissances extérieures et la rivalité qui les oppose s'étaient encore accrues dans l'océan

Indien, ce qui avait eu des conséquences néfastes pour la paix et la sécurité de la région. Ils ont demandé instamment à tous les gouvernements concernés de parvenir à un accord au sujet de la Conférence sur l'océan Indien qui doit être convoquée par l'Organisation des Nations Unies en 1984 ou au début de 1985 au plus tard.

Pacifique Sud

32. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'il convenait de fournir aux peuples des territoires du Pacifique Sud qui ne jouissaient pas encore de l'autonomie la possibilité d'exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance conformément à la Charte des Nations Unies. Les progrès se poursuivaient dans cette direction en Nouvelle-Calédonie et ils ont demandé instamment que l'on maintienne l'impulsion ainsi donnée. A ce propos, ils ont appuyé fermement la résolution relative à la Nouvelle-Calédonie adoptée par le South Pacific Forum à sa dernière réunion. Les chefs de gouvernement ont noté que les Etats membres du South Pacific Forum avaient également examiné les principes généraux applicables à la notion de zone exempte d'armes nucléaires et que de nouvelles consultations seraient entreprises dans le cadre de cette initiative. Par ailleurs, la plupart des chefs de gouvernement ont exprimé leur ferme opposition aux essais nucléaires dans le Pacifique et aux propositions tendant à déverser et à stocker des déchets nucléaires dans l'océan Pacifique.

Région de la Méditerranée

33. Les chefs de gouvernement se sont déclarés préoccupés par la persistance des tensions en Méditerranée et par l'accumulation des forces dans la région. Ils ont pris note du désir d'un certain nombre de pays méditerranéens de transformer leur région en une zone de paix. Ils ont invité tous les Etats concernés à participer de manière concrète à toutes les instances de délibération appropriées, en particulier à l'Organisation des Nations Unies et à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pour convenir de mesures visant à réduire les tensions dans la région. Ils ont réaffirmé que la paix et la sécurité en Méditerranée et en Europe étaient étroitement liées et ont souligné à ce propos la nécessité d'une application intégrale des décisions pertinentes prises par la CSCE, y compris des décisions approuvées lors de la Conférence de Madrid, qui a récemment achevé ses travaux.

Droit de la mer

34. Les chefs de gouvernement ont rappelé l'opinion qu'ils avaient exprimée à Melbourne, selon laquelle une convention sur le droit de la mer globale et largement acceptée améliorerait les perspectives de paix et de sécurité dans le monde. La plupart d'entre eux ont reconnu que la signature de la Convention sur le droit de la mer à Montego Bay (Jamaïque) le 10 décembre 1982 constituait une étape décisive dans la codification et le développement du droit international. La plupart d'entre eux ont également exprimé la crainte que l'absence d'un appui universel à la Convention ne compromette gravement l'efficacité d'un instrument destiné à assurer une gestion équitable et harmonieuse des ressources de la mer au profit à la fois des pays développés et des pays en développement. L'opinion qui a généralement prévalu était que tous les Etats devraient signer la Convention et entamer le processus de ratification dans les meilleurs délais.

Coopération économique internationale

35. Les chefs de gouvernement ont passé en revue l'évolution de l'économie mondiale depuis leur dernière réunion, en s'intéressant tout particulièrement aux questions monétaires et financières, au protectionnisme et à l'état du dialogue Nord-Sud. A ce propos, ils ont attiré l'attention sur les recommandations qui figuraient dans les rapports des trois groupes d'experts du Commonwealth chargés de ces questions.

36. Les chefs de gouvernement ont aussi insisté sur le fait que la communauté internationale devait prendre d'urgence des mesures globales pour régler les graves problèmes auxquels l'économie mondiale était confrontée et ils ont lancé un appel en ce sens. Ils ont constitué un groupe consultatif de haut niveau pour le Commonwealth qu'ils ont chargé d'examiner cette question. Cet aspect est présenté en détail dans la "Déclaration de New Delhi sur l'action économique" que les chefs de gouvernement ont adoptée et dont le texte est reproduit plus haut.

37. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur satisfaction au sujet des réalisations du Commonwealth dans le domaine de la coopération économique internationale. Ils ont noté que depuis leur dernière réunion, des rencontres avaient été organisées entre les ministres des finances, de l'agriculture, du commerce, du travail et de l'emploi. Ces réunions ont porté sur un large éventail de questions ainsi que sur les sujets plus précisément traités dans la Déclaration de New Delhi. Les chefs de gouvernement ont pris note des communiqués publiés par les différentes réunions de ministres. Ils ont demandé au Secrétariat de donner suite à l'action qu'ils ont entreprise dans les secteurs mentionnés par ces communiqués, en prêtant une attention particulière aux problèmes de l'endettement des pays à faible revenu, aux flux de capitaux privés et de capitaux accordés à des conditions de faveur, aux problèmes des échanges qui intéressent les pays en développement et notamment les cours des matières premières, et le protectionnisme; aux problèmes particuliers des Etats défavorisés; au chômage; à la production alimentaire et aux questions relatives à la sécurité alimentaire mondiale.

L'alimentation et l'agriculture

38. Les chefs de gouvernement ont noté la dégradation de la situation alimentaire de nombreux pays à faible revenu. Le problème a été particulièrement aigu dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara où la production alimentaire par habitant a diminué au cours des dix dernières années et où un certain nombre de facteurs, dont la sécheresse et l'insuffisance des ressources en devises nécessaires à l'achat de facteurs de production agricole et à l'accroissement des importations de denrées alimentaires, ont créé une situation de crise imminente. Les chefs de gouvernement ont demandé aux organisations internationales et aux pays donateurs de redoubler d'efforts pour fournir une assistance financière et technique accrue dans le domaine de l'agriculture et pour augmenter leur aide alimentaire, conformément aux objectifs internationaux, en vue d'assister tout particulièrement les pays à faible revenu qui sont déficitaires sur le plan alimentaire. Les chefs de gouvernement ont demandé à ces derniers pays de s'efforcer davantage encore d'accroître leur production alimentaire et de soutenir leur développement agricole en adoptant des politiques plus efficaces et en augmentant leurs investissements dans ce secteur.

39. Les chefs de gouvernement ont approuvé les recommandations de la Réunion des ministres de l'agriculture du Commonwealth, qui s'est tenue à Rome le 4 novembre 1983, avant l'ouverture de la vingt-deuxième Conférence de la FAO. Ils ont rendu hommage au concours que le Secrétaire du Commonwealth et le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique avaient apporté dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Ils ont également souligné l'importance que revêtait la Conférence mondiale sur la gestion et le développement des pêcheries qui doit se tenir à Rome au milieu de 1984.

Population

40. Les chefs de gouvernement ont pris note des graves pressions qu'exerçait la population sur les ressources de nombreux pays du Commonwealth, et tout particulièrement sur les pays en développement du Commonwealth et sur l'ensemble du monde en général. Ils ont reconnu que les mesures prises pour freiner une croissance démographique accélérée ont donné d'excellents résultats dans de nombreux pays du Commonwealth mais que les pays qui ont acquis une grande expérience dans cet important domaine doivent venir en aide aux pays à qui cette expérience fait défaut.

Prochaine réunion

41. Les chefs de gouvernement ont accepté avec plaisir l'invitation qui leur avait été faite par le Gouvernement du Commonwealth des Bahamas de tenir leur prochaine réunion aux Bahamas.

COOPERATION FONCTIONNELLE AU SEIN DU COMMONWEALTH

1. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé le fait que la coopération fonctionnelle était une composante importante et dynamique du Commonwealth. Ils ont passé en revue l'évolution de la situation dans différents domaines et ils ont noté avec satisfaction que les aspects relatifs à l'évaluation et à la rentabilité de l'utilisation des ressources avaient fait l'objet d'efforts conjugués, d'une meilleure coordination et d'une attention accrue. A cet égard, ils se sont félicités de la création au sein du secrétariat du Groupe de mise en valeur des ressources humaines et ils ont accueilli avec satisfaction, en réaffirmant leur confiance dans le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, les heureux résultats de l'adoption d'un nouveau cadre de planification pour ce fonds.

Fonds du Commonwealth pour la coopération technique

2. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que les activités de programme du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, qui dispose de moyens accrus grâce à l'augmentation des contributions de tous les Etats membres, avaient de nouveau atteint leur niveau des années 1978/79. Ils ont rendu hommage à la qualité des travaux du Fonds, et notamment à l'unité de développement industriel qui a été récemment créée en son sein, et tout spécialement aux efforts particuliers que le Fonds a consentis pour venir en aide aux petits Etats insulaires et pour promouvoir la coopération régionale et interrégionale. Les chefs de gouvernement, reconnaissant que les besoins en assistance technique des pays en développement du Commonwealth s'étaient accrus, ont insisté pour que les activités du Fonds se poursuivent au même rythme. Ils sont convenus de veiller à ce que les ressources du Fonds soient suffisantes pour permettre d'atteindre les objectifs des programmes de planification avancée qui ont été récemment approuvés par son conseil des représentants.

Emission d'un timbre du Commonwealth

3. Les chefs de gouvernement se sont félicités des résultats financiers satisfaisants de l'émission spéciale d'un timbre du Commonwealth. Le Comité a recommandé que les chefs de gouvernement demandent au Secrétaire général de présenter une étude détaillée de l'opération faite en 1983 et de formuler des propositions relatives à une deuxième émission qui coïnciderait avec la promotion, en 1988, du deuxième album commémoratif de la Journée du Commonwealth. Afin de laisser suffisamment de temps à toutes les parties intéressées, il faudrait que ces propositions et cette étude soient soumis à la réunion des hauts fonctionnaires qui doit se tenir en 1984.

Mobilité des étudiants

4. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance de la mobilité des étudiants et des échanges qui sont effectués au sein du Commonwealth dans le domaine de l'enseignement, importance non seulement du point de vue de efforts de développement des pays membres mais aussi du maintien des liens entre les pays du Commonwealth. Les chefs de gouvernement ont estimé que toute nouvelle diminution du niveau des échanges d'étudiants au sein du Commonwealth aurait des conséquences

regrettables. Tout en se félicitant de l'augmentation du nombre des bourses dans certains pays bénéficiaires, les chefs de gouvernement ont pris note des effets que l'augmentation des droits d'inscription et des frais d'études risquait d'avoir sur le nombre des étudiants du Commonwealth poursuivant leurs études à l'étranger. Ils ont souligné qu'il importait de renforcer et de systématiser davantage le processus de dialogue et de consultation engagé entre les pays membres au sujet des principaux facteurs de la mobilité des étudiants, y compris les droits d'inscription.

5. Les chefs de gouvernement ont estimé que les recommandations figurant dans le deuxième rapport du Comité permanent du Commonwealth sur la mobilité des étudiants constituaient, dans le cadre du projet de programme de l'enseignement supérieur du Commonwealth, un schéma d'action grâce auquel il était possible d'élargir sensiblement la gamme des possibilités dont les ressortissants des pays du Commonwealth disposaient dans le domaine de l'enseignement, conformément aux politiques à long terme des pays membres. Pour assurer la mise en oeuvre de ces recommandations, les chefs de gouvernement sont convenus qu'une unité de l'enseignement supérieur du Commonwealth devrait être créée au sein du Groupe de mise en valeur des ressources humaines. En approuvant les recommandations du Comité permanent, les chefs de gouvernement ont exprimé leur satisfaction au sujet des travaux qu'il avait accomplis et l'ont invité à continuer de contribuer à cet important effort du Commonwealth.

Programme pour la jeunesse du Commonwealth

6. Les chefs de gouvernement se sont félicités des services que le Programme pour la jeunesse du Commonwealth avait continué de rendre aux gouvernements membres dans ce secteur important du développement national. Ils ont pris note avec satisfaction du renforcement des services assurés dans le Pacifique sud ainsi que des activités prévues pour l'Année internationale de la jeunesse.

7. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui au Programme et ils sont convenus de faire tout leur possible pour veiller à ce que les activités de programme du prochain exercice biennal soient au moins maintenues à leur niveau actuel.

Coopération scientifique du Commonwealth

8. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur satisfaction au sujet des travaux menés par le Comité scientifique du Commonwealth qui a été chargé d'encourager les activités de coopération visant à renforcer la capacité scientifique et technique des pays membres. Ils se sont félicités de la création d'un groupe d'experts chargé d'étudier les moyens de promouvoir un programme élargi de coopération scientifique des pays membres du Commonwealth, qui encouragerait les travaux menés dans de nouveaux domaines présentant un intérêt sur le plan du développement, y compris dans le domaine des techniques de pointe, et ils ont souligné l'importance prioritaire qu'ils attachent au renforcement de la coopération scientifique entre les pays du Commonwealth.

Les femmes et le développement

9. Les chefs de gouvernement ont reconnu que la pleine participation des femmes en tant qu'agents et bénéficiaires du développement était indispensable pour que les objectifs de développement soient atteints.

10. Ils ont noté avec satisfaction que le Programme relatif aux femmes et au développement continuait de progresser et ils ont réaffirmé leur appui aux activités du programme visant à faciliter la promotion des femmes ainsi que leur pleine participation au processus de développement et à la vie politique, sociale, économique et culturelle de leurs pays. Les chefs de gouvernement sont convenus que les ministres responsables des questions féminines devraient se réunir à Nairobi, avant la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Ils ont estimé que les préparatifs de cette réunion seraient grandement facilités si de hauts fonctionnaires du Commonwealth pouvaient en discuter à Londres en 1984.

11. Les chefs de gouvernement ont reconnu la multiplicité des aspects de la contribution des femmes au processus de développement, laquelle appelle notamment une collaboration étroite et active entre toutes les divisions du secrétariat et le Programme relatif aux femmes et au développement. Ils ont également noté que les femmes se trouvaient dans une situation particulièrement défavorable dans des domaines tels que l'agriculture, l'enseignement et le commerce et que, sur le plan juridique, il y avait lieu de prêter une attention particulière aux programmes menés dans ces domaines.

L'emploi et la main-d'oeuvre

12. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que les réunions des ministres du travail et de la main-d'oeuvre des pays du Commonwealth, dont ils avaient adopté l'idée lors de leur précédente réunion, avaient eu des résultats utiles. De ce fait, le secrétariat a accordé davantage d'attention aux questions relatives à l'emploi et à la main-d'oeuvre, tant et si bien qu'il devrait prendre des mesures pour créer un mécanisme permanent qui traitera ces questions. Ils ont également pris note du fait qu'à la réunion de 1983 les ministres du travail et de la main-d'oeuvre avaient décidé de se réunir tous les ans. Ils ont indiqué qu'ils étaient favorables au développement des activités du Commonwealth dans le domaine de l'emploi et de la main-d'oeuvre, et tout particulièrement en ce qui concerne le programme de formation et d'apprentissage industriels du Commonwealth. Les chefs de gouvernement se sont félicités du rôle et des activités du Conseil des syndicats du Commonwealth qui ont été décrites dans leur mémorandum et ils ont noté l'importance de l'éducation des travailleurs pour le développement national. Les chefs de gouvernement ont reconnu que le phénomène du chômage continuerait sans doute de revêtir une ampleur considérable. Ils ont estimé à cet égard que l'adoption de nouvelles techniques pouvait à la fois susciter des difficultés supplémentaires et offrir certaines possibilités sur le plan de l'ajustement structurel. Pour aider les pays membres à mener à bien leurs stratégies de planification, de formation et d'ajustement dans ces domaines, les chefs de gouvernement ont approuvé la recommandation formulée par les ministres du travail et de la main-d'oeuvre selon laquelle un groupe de travail du Commonwealth devrait

être constitué pour examiner l'expérience acquise par les pays membres dans le domaine de l'adaptation au progrès technologique; le mandat de ce groupe correspondrait à celui qui a été proposé par le Secrétaire général.

Fondation du Commonwealth

13. Les chefs de gouvernement ont noté qu'à la suite de la décision qu'ils avaient prise à Melbourne de reconstituer la Fondation en tant qu'organisation internationale, les formalités pour ce faire ont été terminées en février 1983.

14. Ils se sont déclarés satisfaits du fait que l'examen d'ensemble des activités de la Fondation, commencé à Lusaka en 1979, était achevé, et ont accueilli favorablement la nouvelle orientation adoptée, y compris le rôle limité de la Fondation dans le domaine des échanges culturels. Ils ont noté avec approbation que la Fondation avait commencé à financer une formation syndicale ainsi que d'autres projets de formation.

15. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que les ressources totales de la Fondation en 1982-1983 avaient été légèrement supérieures à l'objectif de 1,1 million de livres approuvé à Lusaka, grâce au placement judicieux des fonds non encore utilisés, bien que, depuis 1979 les contributions des gouvernements n'aient jamais pleinement atteint l'objectif fixé pour chaque année. Ils ont reconnu que les possibilités de participation de la Fondation à la coopération du Commonwealth étaient très vastes. Pour mettre en oeuvre les nouvelles activités de la Fondation et maintenir ses activités actuelles au même niveau, les chefs de gouvernements sont convenus de fixer le nouvel objectif budgétaire de la Fondation à 1,46 million de livres pour la période 1984/85-1985/86, en reconnaissant que cet objectif ne serait peut-être pas atteint en 1984/85.

Coopération culturelle du Commonwealth

16. Les chefs de gouvernement ont pleinement reconnu la valeur pour le Commonwealth du renforcement des échanges culturels entre ses divers peuples. Ils ont reconnu que dans les circonstances de rigueur financière qui prévalent actuellement, les gouvernements devraient s'attacher à renforcer les échanges culturels par l'intermédiaire des institutions officielles et organismes privés existants ainsi que des organisations non gouvernementales compétentes, en vue d'élaborer des programmes plus larges de coopération culturelle.

17. Ils ont noté que la Fondation du Commonwealth prévoyait une augmentation modeste de son appui financier aux activités dans ce domaine.

18. Les chefs de gouvernement ont vivement espéré que les festivals des arts du Commonwealth continueront à être organisés tous les quatre ans à l'occasion des Jeux du Commonwealth.

19. Ils ont demandé au Secrétaire général de ne pas perdre de vue la possibilité de trouver des moyens propres à promouvoir l'activité culturelle, et de faire rapport à ce sujet à la prochaine réunion de hauts fonctionnaires.

Rapport du Secrétaire général

20. Les chefs de gouvernement ont approuvé le neuvième rapport du Secrétaire général et ont noté avec satisfaction les nouveaux progrès réalisés, depuis leur dernière réunion, dans divers domaines d'activités du Commonwealth.

DECLARATION DE NEW DELHI SUR L'ADOPTION DE MESURES ECONOMIQUES, ADOPTEE
PAR LA REUNION DES CHEFS DE GOUVERNEMENT DU COMMONWEALTH

Nous, chefs de gouvernement participant à la réunion du Commonwealth à New Delhi, avons analysé la crise économique mondiale et avons examiné comment, en tant que groupe, nous pouvions essayer de résoudre nos problèmes communs par l'adoption urgente de mesures au niveau international.

HISTORIQUE

Notre façon d'aborder les questions économiques internationales a été déterminée par notre expérience commune de la récession la plus grave et la plus généralisée depuis la deuxième guerre mondiale, ainsi que par notre préoccupation pour les problèmes structureux à long terme. La plupart des pays ont souffert de la stagnation économique, du chômage et de l'inflation. Les échanges commerciaux au niveau mondial ont diminué. Le système monétaire, financier et commercial international s'est encore affaibli. De nombreux pays ont été sévèrement touchés et sont confrontés à des problèmes immédiats entraînés par la baisse des cours des produits de base, le protectionnisme, les flux de ressources insuffisants et les problèmes de l'endettement et de la balance des paiements. Pour les pays en développement, cette crise commune s'est superposée aux problèmes profondément ancrés de la pauvreté et de la faim. Les petits Etats, dont l'économie est fragile, ont eu des problèmes particuliers.

Depuis que nous nous sommes réunis à Melbourne, il y a eu quelques signes de reprise, mais celle-ci demeure inégale et précaire et son rythme global a été décevant. Le monde en développement n'en s'ent toujours pas les effets. En outre, la situation actuelle présente des dangers considérables. La reprise peut encore être remise en cause du fait des taux d'intérêt réels toujours très élevés, les déficits budgétaires excessifs, des anticipations inflationnistes toujours présentes et du protectionnisme croissant.

LE RAPPORT

En cherchant à comprendre l'origine de ces problèmes et à y apporter des solutions, nous avons noté avec satisfaction les rapports du Commonwealth sur "Le protectionnisme : une menace à l'ordre international", "Le dialogue Nord-Sud : pour qu'il réussisse" et "Vers un nouveau Bretton Woods". Le dernier rapport a été présenté en premier lieu aux ministres des finances lors de leur réunion à Port of Spain en septembre, et le Premier Ministre de Trinité-et-Tobago nous a rendu compte de leurs discussions. Nous félicitons les auteurs pour leurs excellents rapports et avons pris note des conclusions des ministres des finances du Commonwealth à leur dernière réunion.

POLITIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Tous les pays doivent adopter une politique économique nationale prudente. En même temps, nous sommes profondément conscients de la dimension internationale fondamentale de nos problèmes. La politique nationale des grandes puissances a des répercussions sur le bien-être des autres pays. La communauté internationale doit

mettre au point des principes acceptables par tous pour régir les flux commerciaux et financiers. Nous sommes tous convaincus que les institutions de Bretton Woods doivent être adaptées et mieux équipées pour aider à faire face à la crise mondiale dans toute son ampleur. Ces institutions ont besoin de ressources et d'une grande souplesse structurelle pour répondre aux besoins changeants de l'économie internationale. Les efforts d'ajustement des pays en développement doivent notamment être appuyés par des ressources adéquates octroyées à des conditions appropriées par les institutions financières internationales. Nous croyons que ces institutions doivent être développées et adaptées aux conditions des années 1980 et suivantes. Elles doivent contribuer à maintenir les flux de ressources à destination des pays en développement. Nous reconnaissons notamment la nécessité d'accroître les flux à des conditions de faveur vers les pays en développement, surtout les pays les moins avancés. Les petits Etats doivent avoir un meilleur accès aux institutions financières internationales et régionales.

Nous reconnaissons qu'il y a parmi nous des divergences en ce qui concerne la nature et l'ampleur des réformes et des adaptations qu'il convient d'apporter au système économique international. Ces divergences sont reflétées dans les diverses formulations qui ont été faites du problème. Le rapport du Commonwealth "Vers un nouveau Bretton Woods" a reconnu que le système présentait de nombreuses faiblesses, et a recommandé que la communauté internationale organise une conférence internationale sur le système financier et commercial mondial. Le Sommet des pays non alignés a proposé la tenue d'une conférence internationale sur les moyens monétaires et financiers du développement, à laquelle participeraient tous les pays. Le Sommet de Williamsburg a invité les ministres des finances à définir les conditions d'une amélioration du système monétaire international et à examiner le rôle que pourrait jouer en temps utile dans ce processus une conférence monétaire internationale de haut niveau.

Nous croyons que la situation appelle un examen complet des questions monétaires, financières et commerciales internationales. Il faudrait amorcer immédiatement un processus de consultations préparatoires en vue d'identifier les terrains d'entente, ceux où un accord est possible et ceux qui nécessitent un nouvel examen. Tous les pays touchés doivent participer directement aux discussions et à la prise de décisions. La plupart d'entre nous sont convaincus qu'il sera nécessaire d'examiner ces questions lors d'une conférence internationale à participation universelle. Le processus préparatoire pourrait mener à un consensus en ce qui concerne la convocation d'une telle conférence.

ROLE DU COMMONWEALTH

Nous avons examiné attentivement la façon dont le Commonwealth peut apporter une contribution pratique particulière pour surmonter les divergences et dissiper les malentendus. Nous croyons que nous pouvons être particulièrement efficaces lorsque, en tant que groupe représentatif de pays en développement et de pays développés, nous prenons la parole au nom de tous ces pays face au reste du monde. Nous avons adopté une position commune sur certaines questions spécifiques et immédiates, et nous croyons que nous pouvons indiquer la voie à suivre pour les questions plus complexes à plus longue échéance.

QUESTIONS IMMEDIATES

Pour ce qui est des premières, nous nous unissons pour demander que des ressources supplémentaires substantielles soient rapidement mises à la disposition des institutions financières internationales, et en particulier de l'IDA dans le cadre de la septième reconstitution de ses ressources. Nous insistons sur la nécessité de négociations pour que la reconstitution des ressources soit terminée de toute urgence, de façon à ce que l'IDA VII commence ses activités le 1er juillet 1984. Les négociations devraient tenir compte de la nécessité d'aider une communauté bénéficiaire plus nombreuse, et de l'importance cruciale de la modification des perspectives de croissance des pays en développement. Nous nous engageons à jouer un rôle positif à cette fin. Nous invitons les pays donateurs du Commonwealth à faire part à tous les autres pays donateurs de notre ferme appui à la sixième reconstitution des ressources de l'IDA. Nous sommes également unanimes à déplorer la recrudescence du protectionnisme. A cet égard, nous accueillons favorablement l'attitude rigoureuse adoptée dans le rapport du Commonwealth "Le protectionnisme : une menace à l'ordre international" pour défendre les règles du commerce multilatéral. Nous réaffirmons notre appui non seulement en faveur d'un statu quo en ce qui concerne l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes, mais aussi en faveur d'une libéralisation progressive des mesures actuellement en vigueur. Nous estimons que ce point, parallèlement à une reprise mondiale soutenue, est fondamental pour résoudre le problème de l'endettement des pays en développement. C'est pourquoi nous avons prié le Secrétariat, avec l'aide d'un groupe d'experts, d'examiner sous tous ses aspects le problème de l'endettement des pays en développement et de faire rapport à la réunion de Toronto des ministres des finances du Commonwealth.

LE PROCESSUS

Pour ce qui est des questions à plus long terme, nous sommes encouragés par le fait qu'il est de plus en plus reconnu qu'une coopération accrue doit présider aux relations entre pays développés et pays en développement : l'interdépendance croissante et les intérêts réciproques rendent impératifs de nouveaux efforts pour instaurer de telles relations. Nous croyons que la façon dont fonctionne le Commonwealth est la preuve que le dialogue est non seulement possible mais fructueux. Nous approuvons l'approche pratique des négociations recommandées dans le rapport du Commonwealth "Le dialogue Nord-Sud : pour qu'il réussisse". Nous croyons que le Commonwealth peut intervenir utilement pour permettre un dialogue plus ouvert.

C'est pourquoi nous avons décidé de créer un groupe consultatif du Commonwealth afin de promouvoir un consensus sur les questions couvertes par la présente déclaration. Ce groupe tiendra les consultations nécessaires sur la façon la plus efficace de prendre des mesures, en tenant pleinement compte des consultations internationales en cours ailleurs et de nos discussions à New Delhi. Le groupe sera composé de représentants des Gouvernements du Canada, de Fidji, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, de la Tanzanie, de Trinité-et-Tobago et du Zimbabwe, ainsi que du Secrétaire général. Nous demandons au groupe de faire rapport aux ministres des finances bien avant leur réunion de l'année prochaine à Toronto.